Image not found or type unknown

Frais d'huissier abusif ou pas?

Par **julie351**, le **12/08/2013** à **20:55**

bonjour
voici le problème: je devais la somme de 474.30e au pole emploi et suite a ça j'ai eu un arrangement via un huissier pour étaler ma dette a 50 euros par mois et en avril 2013 j'ai arrèté les virement car j'avais rembourser la somme de 700e et a ce jour l'huissier me réclame encore 142.19e
étant très mauvaise en loi et tout ce qui va avec pourriez vous m'aidez svp

Par **amajuris**, le **12/08/2013** à **21:11**

bsr
quand vous remboursez une dette e plusieurs fois s y ajoutent les intérêts et les frais de recouvrement.
demandez à l huissier un état détaillé des frais.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés